



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC4

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE¹

A - Identification de l'acheteur

VILLE D'EMBRUN

Hôtel de Ville

Place Barthelon

BP 97

05208 EMBRUN CEDEX

Tél. : 04 92 44 66 00 – Fax : 04 92 44 66 29

Email : secretariat.maire@ville-embrun.fr

Affaire suivie par M. Christian PARPILLON

B - Objet du marché public

Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un pôle culturel dans l'ancien palais de l'Archevêché.

C - Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

(Cocher la case correspondante.)

☐ un document annexé à l'offre du soumissionnaire

un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-☐
traitant présenté après attribution du marché)

☒ **un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du 14 mars 2023.**

¹ Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public

H2O ARCHITECTES
10 Cité d'Angoulême
75011 PARIS
Tél. : 09 64 00 52 81
Email : contact@h2oarchitectes.com
Siret : 480 959 774 000 39
Code APE : 7111 Z

Forme juridique : SARL

■ En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

H2O ARCHITECTES
10 Cité d'Angoulême
75011 PARIS
Tél. : 09 64 00 52 81
Email : contact@h2oarchitectes.com
Siret : 480 959 774 000 39
Code APE : 7111 Z

E - Identification du sous-traitant

KAROLINA SAMBORSKA
Architecte paysagiste
17 Sente Ferrand
93130 NOISY LE SEC
Tél. : 06 20 74 42 12
Email : samborska.karolina@yahoo.fr
Siret : 490 282 449 000 76
Code APE : 7111Z

Forme juridique [Entrepreneur individuel](#).

■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant :

Mme Karolina SAMBORSKA

■ Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

☒ Oui ☐ Non

■ Pour les **marchés de défense ou de sécurité** passés par les services du ministère de la défense uniquement **et** à condition que le marché concerné soit un marché public de service ou de travaux ou un marché public de fournitures nécessitant des travaux de pose ou d'installation ou comportant des prestations de service ([article R. 2393-33](#) du code de la commande publique), le sous-traitant est-il lié au titulaire ?

☐ Oui ☐ Non

F - Nature des prestations sous-traitées

■ Nature des prestations sous-traitées :

Paysagiste.

■ Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

☐ Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

☐ Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'[article 28 du règlement \(UE\) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016](#) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

■ Dans les marchés de défense et de sécurité, lieu d'exécution des prestations sous-traitées :

G - Prix des prestations sous-traitées

■ Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée *infra*, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

Alors que la TVA n'était pas applicable (Art 293 B du CGI), elle l'est depuis août 2023.

Montant HT : 10 600.00 €.

Montant non assujetti à la TVA : 5 600.00 €

Montant assujetti à la TVA : 5 000.00 €

Taux de TVA 20% - Montant de la TVA : 1000.00€

Montant TTC : 6 000.00 €

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant du [2^{nonies} de l'article 283 du code général des impôts](#) :

- Taux de la TVA :
- Montant hors taxe :

■ **Modalités de variation des prix :**

Dito marché de maîtrise d'œuvre.

■ **Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct** ([article R. 2193-10](#) ou [article R. 2393-33](#) du code de la commande publique) :
(Cocher la case correspondante.)

☒ Oui ☐ Non

H - Conditions de paiement

■ **Compte à créditer :**
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

CIC

IBAN : FR 76 3006 6104 4100 0203 3890 188

Code banque : 30066 – Code guichet : 10441 – N° de compte : 00020338901 – Clé RIB : 88

■ **Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :**
(Cocher la case correspondante.)

☐ Oui ☒ Non

I - Capacités du sous-traitant

(Nota : Sauf pour les marchés de défense et de sécurité (MDS), ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

I1 - Récapitulatif des informations et renseignements (marchés publics hors MDS) ou des pièces (MDS) demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

-
-
-
-
-

I2 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) ou de l'[article R. 2343-15](#) du code de la commande publique) :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

J - Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure

J1 - Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) :

DC4 – Déclaration de sous-traitance

EMBRUN - MO Pôle culturel Archevêché.

Page : 4 / 7

Version code de la commande publique

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (**);
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante : ☐

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

J2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) ou de l'[article R. 2343-15](#) du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

K - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

1^{ère} hypothèse ☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'[article R. 2193-22](#) ou à l'[article R. 2393-40](#) du code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

- ☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,
OU
☐ une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2^{ème} hypothèse ☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

- ☐ le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'[article R. 2193-22](#) ou à l'[article R. 2393-40](#) du code de la commande publique, qui est joint au présent DC4 ;
OU
☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie :
- soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée,
 - soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

L - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

(Nota : Lorsque le DC4 est fourni durant la procédure de passation du marché en annexe de l'offre du soumissionnaire, il appartient à ce dernier de vérifier si, dans le cadre de la procédure concernée, la signature de ce formulaire est ou non exigée par l'acheteur à ce stade ; si le DC4 n'a pas été signé, l'acheteur, une fois le marché attribué, renvoie au titulaire le DC4 complété afin que ce dernier le retourne signé de lui-même et de son sous-traitant. L'acheteur pourra alors notifier au titulaire le marché, auquel sera annexé ce document, ce qui emportera agrément et acceptation des conditions de paiement du sous-traitant)

A Noisy , le 21 juillet 2025

A Paris, le 21 juillet 2025

Le sous-traitant :
(personne identifiée rubrique E du DC4)

Le soumissionnaire ou le titulaire :
(personne identifiée rubrique C1 du DC2)


KAROLINA SAMBORSKA
17 SENTE FERRAND
93130 NOISY LE SEC
SIRET 490 282 449 00068

 architectes
10 Cité d'Angoulême,
F-75011 Paris
T: 01 45 96 40 52 81
F: 01 33 (0) 1 44 54 91 64
contact@h2oarchitectes.com
www.h2oarchitectes.com

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A , le

Le représentant de l'acheteur :

M - Notification de l'acte spécial au titulaire.

(Une copie de l'original du marché ou du certificat de cessibilité ou, le cas échéant, de l'acte spécial, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct par l'acheteur public.)

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____ , le